

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE LA COMMUNE DE GUICHE**

**Séance du 27 mai 2020**

L'an deux mil vingt et le vingt-sept mai à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par convocation du 18 mai 2020, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Jean Yves BUSSIRON, Maire.

Etaient présents : Jean Yves BUSSIRON, Thierry AIMÉ, Sébastien ARRATEIG, Jean Paul BAREIGTS, Sandrine BUSSIRON, Nelly LACAVE, Isabelle LAPEYRE, Delphine LESCOSTEREYRES, Thierry MARCO DETCHART, Claude MERDY, Sophie OLHAGARAY, Philippe PÉCASTAINGS, Raymond POUYANNÉ, Marianne ROBERT et Christophe SALLABERRY.

Secrétaire de séance : Madame Sandrine BUSSIRON.

<b>Objet</b> : <b>Décisions prises par le Maire par délégation du Conseil Municipal</b>
-----------------------------------------------------------------------------------------

Le Maire rappelle à l'assemblée la délibération du 28 mars 2014, aux termes de laquelle le Conseil Municipal lui a donné délégation pour traiter une partie des affaires prévues par l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Considérant que le Maire doit rendre compte de l'usage qu'il fait des délégations à chacune des réunions du conseil municipal, il porte à la connaissance de ses collègues les décisions qu'il a prises dans ce cadre, à savoir :

- Signé un avenant au marché du lot n° 2 (charpente bois) des travaux de rénovation et d'agrandissement de la Maison pour Tous avec la SARL DHOSPITAL de GUICHE pour un montant de 26 058,00 € HT (réfection toiture) ;
- Commandé des électrodes pour enfants et adultes pour le remplacement des électrodes utilisées du défibrillateur de l'école à la société SCHILLER de BUSSY-SAINT-GEORGES (77) pour un montant de 156,00 € TTC ;
- Commandé 1 550 litres de Gazole Non Routier pour un montant de 1 060,20 € TTC et 3 647 litres de fioul pour le chauffage de la mairie et de l'école pour un montant de 2 275,73 € à la société HOURDILLÉ TEJEDOR de BARDOS ;
- Acheté du carburant pour le mois d'avril à la station-service HOUET de BIDACHE pour un montant de 196,70 € TTC ;
- Commandé 150 masques en textile 3 plis à la Maison de Retraite ALBODI de BARDOS pour la somme de 592,20 € TTC ;
- Accepté le devis de DIAGNOSTICS HABITAT d'ARBONNE d'un montant de 115,00 € TTC pour la réalisation d'un diagnostic de performance énergétique et un état de l'installation d'électricité du logement Ouest de l'école ;
- Signé un avenant d'un montant de 240,00 € TTC au contrat de mission de coordination Sécurité et Protection de la Santé pour les travaux de rénovation et d'extension de la Maison pour Tous avec la société VIGEIS 64 de PAU ;
- Commandé une gerbe pour le 8 mai à l'EARL LES SERRES DE GUICHE pour un montant de 100,00 € TTC ;
- Commandé 2 thermomètres laser à l'Association des Maires des Pyrénées-Atlantiques pour un montant de 160,00 € TTC ;
- Acheté du carburant pour le mois de mai à la station-service HOUET de BIDACHE pour un montant de 159,80 € TTC ;
- Commandé 12 cartouches de graisse et un bidon de 20 litres d'anti-mousse à l'entreprise ZEP Industries de PIERRES (28) pour un montant de 535,54 € TTC ;

.../...

COMMUNE  
DE  
GUICHE

## Suite de la délibération du Conseil Municipal

du 27 mai 2020

- Accepté le devis de M. Bernard DARRIGOL de BIDACHE d'un montant de 702,00 € TTC pour l'entretien et la réparation des chaudières de la mairie, de l'école et de la salle des fêtes ;
- Demandé à l'EURL Joël OYHENART de BARDOS de remplacer le flotteur du WC de la mairie pour un montant de 78,00 € TTC ;
- Commandé des travaux de pelle et la fourniture d'un tube annelé DN 300 6ml à l'entreprise MIREMONT de GUICHE pour un montant de 757,20 € TTC.

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires, le Conseil Municipal,

**PREND ACTE** des décisions prises par le Maire dans le cadre de la délégation prévue à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait et délibéré à GUICHE, le 27 mai 2020

Le Maire,



*Bussiron*  
Jean Yves BUSSIRON